



**CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE
SESSION DECEMBRE 2024**

**Procédure inscription
Candidats INDIVIDUELS**

Les épreuves se dérouleront le :
MARDI 03 DECEMBRE 2024

I - INSCRIPTION

Le registre des inscriptions est ouvert du :

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 9 h 00 au MARDI 08 OCTOBRE 2024 à 18 h 00.

Les inscriptions ont lieu exclusivement sur Internet dans l'application nationale CYCLADES. Les candidats individuels s'inscrivent dans leur département de résidence.

L'adresse de connexion est la suivante:

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Vous trouverez également sur le site internet académique la documentation de l'application CYCLADES pour vous guider dans la réalisation de votre inscription.

L'inscription se fait en deux étapes :

1ère étape: Création et activation du compte utilisateur

Cliquez sur l'onglet: "Créer mon compte".

Complétez tous les Champs obligatoires suivi d'un astérisque (*).

Les éléments d'état civil seront utilisés pour l'envoi des confirmations d'inscription et figureront également sur le diplôme. Ils doivent donc être complétés très précisément :

- Civilité
- Nom de famille (= nom de naissance), le confirmer
- Prénoms : Le(s) prénom(s) doivent être saisis dans leur intégralité
- Date et lieu de naissance

Créez votre mot de passe et confirmez-le. Celui-ci doit contenir entre 8 et 20 caractères maximum et comporter une minuscule, une majuscule et un caractère spécial.

A l'issue de l'activation du compte utilisateur, vous recevrez à l'adresse mail que vous avez renseignée, un message d'activation du compte (*au bout de quelques minutes*).

Vous avez 48 h pour activer votre compte. Passé ce délai, vous devrez créer un nouveau compte utilisateur.

Important : la création du compte utilisateur génère un numéro de candidat



Lors de votre inscription, dans la rubrique adresse, pensez à indiquer « chez M. ou Mme » si votre nom ne figure pas sur la boîte aux lettres. Des documents vous seront adressés tout au long de l'année (confirmation d'inscription, convocation, relevés de notes, diplôme).

2ème étape : Inscription et modification de votre candidature

A l'issue de la saisie, un récapitulatif des données apparaît à l'écran ; vous cliquerez sur « enregistrer » pour valider votre candidature. Suite à l'enregistrement, s'affiche l'onglet « numéro d'inscription » où vous trouverez votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription que vous devez soigneusement noter afin de pouvoir accéder à nouveau à votre compte. Vous pouvez ensuite cliquer sur le bouton « visualiser/imprimer » afin d'éditer votre confirmation d'inscription que vous devez signer et envoyer à la DEC3. Si vous souhaitez effectuer des modifications, vous devrez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « consulter mes candidatures ».

II – PIÈCES A TRANSMETTRE POUR VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- **Confirmation d'inscription individuelle** vérifiée, datée et signée par le candidat et son représentant légal si le candidat est mineur,
- **Photocopie d'une pièce officielle d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille...), Je vous rappelle que conformément à la circulaire ministérielle n°2008-0127 du 18 décembre 2008, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité officielle lors de la passation des épreuves de l'examen.
- **Attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** pour les candidats âgés de 16 ans et plus. Conformément à l'article 24 de la loi n°2015-917 du 28 juillet 2015, l'obligation de fournir l'attestation de recensement est supprimée. Toutefois, pour se présenter à un examen ou à un concours, les candidats français âgés de 16 à 25 ans doivent fournir un certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou une attestation les plaçant provisoirement en règle ; ce document doit être retiré auprès de l'organisme du service national de leur secteur.

N.B : l'âge du candidat s'apprécie au 31 décembre de l'année de l'examen.

La confirmation d'inscription individuelle datée, signée et accompagnée des pièces mentionnées ci-dessous, doit être adressée par mail à dec3-cfg@ac-normandie.fr pour le **MARDI 15 OCTOBRE 2024 au plus tard. VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'A RECEPTION DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET DES PIÈCES DEMANDEES.**



IV – EPREUVES ET MODALITES D'ATTRIBUTION DU DIPLOME

Les modalités de contrôle comprennent la prise en compte des résultats obtenus aux trois épreuves obligatoires suivantes :

1) DEUX EPREUVES ECRITES d'une heure chacune : français et mathématiques.

- une épreuve écrite portant sur la maîtrise de la langue française. Cette épreuve comporte un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et de comprendre le texte proposé. Celui-ci sert également de point de départ à un court exercice d'expression
- une épreuve écrite de mathématiques constituée d'exercices à partir de documents ou situations en rapport avec la vie pratique.

2) UNE EPREUVE ORALE d'une durée de vingt minutes qui consiste en un entretien avec le jury. Elle permet d'apprécier les aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que la capacité du candidat à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel. Cette épreuve prend appui sur un dossier préparé par le candidat et qui repose soit sur son expérience professionnelle soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé) notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages.